

Vivre à Beumelleuc

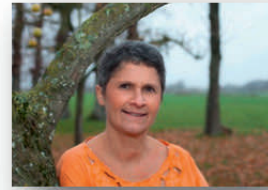
Juillet 2014
BULLETIN
MUNICIPAL
N° 103



Édito	p. 1
Conseil municipal	p. 2
Vie municipale	p. 6
Dossier : au cœur des rouages de la commune	p.13
Calendrier des animations	p.17
État civil	p.18
Bibliothèque La Parchemine	p.20
Vie pratique	p.22
Maison du Patrimoine	p.23
Montfort Communauté	p.24
Néotoa	p.25
Ecole publique « Le Petit Prince »	p.26
Ecole privée Saint-Melaine	p.27
APE « Le Petit Prince »	p.28
APEL Saint-Melaine	p.29
ACCA	p.30
ACPG-CATM	P.31
AMAP	p.32
ASP Cyclo	p.33
ASP Gym	p.34
Familles Rurales « Bout'chou »	p.35
Club informatique	p.36
Culture et théâtre	p.37
Les sentiers de la Vaunoise	p.38
A propos du sentier de la Vaunoise	p.39
Comité de jumelage	p.40
Ludothèque 1001 jeux.....	p.42
Football US Bédée-Pleumeleuc	p.43
Permanence Montfort Communauté	p.44
Coups de fil	p.45
Programme du 14 juillet	p.46

Responsables de publication : Patricia Cousin, maire
Réalisation maquette : Kristina Gérard (agent municipal)
Imprimé par ALJ Création - Montfort-sur-Meu
Distribué par C-Près - Pleumeleuc





Un nouveau Conseil Municipal à pied d'œuvre !

Le mandat 2014-2020 vient de s'ouvrir avec l'installation du nouveau Conseil Municipal, le 28 mars 2014.

Etre à l'écoute des Pleumeleucois, c'est le devoir de tout élu mais en recherchant en permanence l'intérêt général de notre commune et sa population. C'est avec ce souci permanent que les 23 élus doivent travailler ensemble, au-delà des différences d'approche et de sensibilités de chacun. Respect des personnes, engagement et sincérité sont les valeurs que je souhaite faire partager à l'ensemble du Conseil Municipal.

C'est dans ce même état d'esprit qu'il devra prendre les délibérations municipales majeures concernant les affaires de la commune et les projets qu'il souhaite réaliser dans le respect des possibilités financières de Pleumeleuc.

Dans ce premier bulletin du mandat, vous trouverez des informations sur le Conseil Municipal, les délégations des adjoints et des conseillers municipaux, mais aussi, par le biais de son dossier, le fonctionnement municipal. Tous à pied d'œuvre, les élus ont déjà participé à de nombreuses réunions notamment liées aux grandes actions en chantier dans notre commune : réforme des rythmes scolaires, aménagement de la place de l'église, Plan Local d'Urbanisme... ou encore liées à l'animation locale. C'est le cas de la préparation de la fête du 14 juillet, moment convivial que les nouveaux élus s'efforcent à rendre toujours aussi attractif et à en maintenir la tradition.

A l'avenir, nous nous attacherons à mettre en avant tant nos réalisations que les projets que nous envisageons, en communiquant davantage. Le bulletin municipal restera aussi le support privilégié pour les associations qui tiennent une place importante dans la vie communale, participant au bien-être des Pleumeleucois.

Je ferai tout mon possible pour être fidèle à nos engagements municipaux et pour tenir le rôle d'animateur qui est le mien et aussi celui des adjoints. Malgré le contexte d'incertitudes actuel, se projeter dans l'avenir est le véritable travail de tout élu responsable.

Aussi, bon travail à tous les conseillers municipaux pour les six années à venir !

Rendez-vous à la fête du 14 juillet et excellent été à toutes et tous !

Cordialement
Patricia COUSIN, Maire

Réunions du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni les 28 mars, 14 avril et 19 mai 2014.

ELUS

L'installation du conseil et l'élection du maire et des adjoints ont eu lieu lors de la première séance le 28 mars (voir le dossier central).

Lors des séances des 14 avril et 19 mai, les délégués et représentants dans les organismes intercommunaux ou extérieurs sont désignés, quatre commissions municipales permanentes et deux commissions spécifiques sont créées avec détermination du nombre de membres, à la représentation proportionnelle des deux listes (voir tableaux ci-après).

Centre communal d'action sociale *	
Présidence du Maire	Patricia COUSIN
Membres du conseil municipal (nombre de 5 fixé par le conseil)	Anne-Marie Le Nabour Laurence Aubry Jean-Yves Auffray Morgane Jouanolou Anne Lebrun

* Le CCAS est composé, outre le Président, d'un nombre égal de conseillers municipaux et de membres nommés par le maire, représentants des associations familiales, des personnes âgées, handicapées, œuvrant dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Ont été nommés par le maire :

- *Andrée MARET* - UDAF 35
- *François DUVERGER* - retraités et personnes âgées
- *André ROLLAND* - lutte contre l'exclusion,
- *Jean-Claude CHAPRON* - personnes handicapées et insertion sociale,
- *Nicole DAVID* - MSA.

Organisme	Délégué ou Représentant
Montfort Communauté - Office de Tourisme	Patricia COUSIN
Montfort Communauté - CLECT (commission d'évaluation des charges transférées)	Patricia COUSIN Albert DELAMARRE
SMICTOM (proposition pour désignation par Montfort Communauté ayant la compétence ordures ménagères)	Albert DELAMARRE Jean-Yves AUFFRAY Anne-Marie DENIS
Syndicat départemental d'Energie 35 collège électoral de Montfort Communauté pour désignation délégués au SDE	Albert DELAMARRE
Syndicat mixte du bassin versant du Meu	Albert DELAMARRE Yannick FOUVILLE
Syndicat des eaux de Rophemel	Marie-Noëlle GUILLEMOIS Michel MASSÉ
Syndicat de l'école de musique du Pays de Brocéliande	Cécile LE BRAS-RENAULT Anne-Sophie PATRU Suppléante : Laurence AUBRY
Correspondant défense et relations avec le monde combattant	Anne-Marie LE NABOUR
CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance)	Patricia COUSIN suppléant : Michel MASSÉ
ADMR	Anne-Marie LE NABOUR
ARIC	Marie-Noëlle GUILLEMOIS
Eureka Emplois Services	Morgane JOUANLOU
Collège Jacques Prévert (subventions à caractère social)	Patrick LE TEXIER Philippe RAMIREZ
École St Melaine (contrat association avec l'État)	Patrick LE TEXIER

Commissions permanentes Nombre de membres, le maire étant membre de droit	Membres
Aménagement du territoire - Cadre de vie (9)	Albert DELAMARRE Lionel ALLAIS Jean-Yves AUFRAY Anne-Marie DENIS Marie-Noëlle GUILLEMOIS Sébastien HERBRETEAU Michel MASSÉ Antoine MOUTON Stéphane TANVEZ
Social - Solidarité - Famille (5)	Anne-Marie LE NABOUR Laurence AUBRY Jean-Yves AUFRAY Morgane JOUANOLOU Anne LEBRUN
Éducation - Enfance - Jeunesse (8)	Patrick LE TEXIER Sylvie DERSEL Séverine BÉTHUEL Cécile LE BRAS-RENAULT Anne LEBRUN Anne-Sophie PATRU Philippe RAMIREZ Stéphane TANVEZ
Sports - Loisirs - Culture (8)	Christophe LEDUC Anne-Sophie PATRU Laurence AUBRY Paméla CHEVANCE Yannick FOUVILLE Cécile LE BRAS-RENAULT Michel MASSÉ Philippe RAMIREZ

Commissions spécifiques Nombre de membres, le maire étant membre de droit	Membres
Plan Local d'Urbanisme (PLU) (7)	Albert DELAMARRE Yannick FOUVILLE Sébastien HERBRETEAU Morgane JOUANOLOU Patrick LE TEXIER Michel MASSÉ Antoine MOUTON
Aménagement place de l'église (9)	Albert DELAMARRE Lionel ALLAIS Jean-Yves AUFRAY Marie-Noëlle GUILLEMOIS Sébastien HERBRETEAU Michel MASSÉ Antoine MOUTON Philippe RAMIREZ Stéphane TANVEZ

14/04 - Indemnités de fonction du maire, des adjoints, des conseillers municipaux délégués

Les indemnités sont fixées selon l'application du barème du code des collectivités territoriales, en % de l'indice terminal de la fonction publique (*brut mensuel 3 801 €*) : maire 43 %, 1er adjoint 16,5 %, quatre autres adjoints 13 %, et 7 % pour les deux conseillères déléguées, l'indemnité devant être comprise dans l'enveloppe budgétaire maire-adjoints.

19/5 Délégations du conseil municipal au Maire

Le code des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, le conseil a donné délégation dans certains domaines, notamment en matière de commandes et marchés (au maximum 30 000 € HT et les avenants dans la limite de 15 % du contrat initial), assurances, concessions dans les cimetières.

19/5 Commission communale des impôts directs : proposition en vue de la désignation par la direction des finances publiques

La commission communale comprend, outre le Maire, 8 titulaires et 8 suppléants. Pour la désignation par la direction des finances publiques, le conseil propose une liste de contribuables double du nombre de commissaires (soit 32 personnes) représentant les différentes taxes.

19/5 Commission intercommunale des impôts directs : proposition en vue de la désignation par la direction des finances publiques

La commission intercommunale comprend, outre le Président de Montfort Communauté, 10 titulaires et 10 suppléants et la liste des contribuables proposés doit comprendre un nombre double du nombre de commissaires, trois contribuables de la commune sont proposés à la Communauté pour qu'elle fasse sa proposition à la direction des finances publiques.

FINANCES

14/04 - Contributions directes 2014 - Produit attendu

Le budget a été voté par le conseil municipal le 24 février avec la décision de ne pas modifier pour 2014 les taux d'imposition des trois taxes.

Le conseil confirme les taux de

- taxe d'habitation 17,51 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties 18,51 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 49,50 %

et vote le produit fiscal attendu de 977 957 €.

19/05 - Concours du Receveur Municipal - attribution d'indemnité de conseil

Le conseil accorde une indemnité au Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil. L'indemnité de conseil, calculée selon les conditions fixées par la loi, sera versée chaque année au taux de 100 % pour la durée du mandat municipal.

19/05 - Garantie d'emprunt - financement de logement social - Espacil

Espacil réalise la construction de 12 logements dans le Parc de l'Orme en prêt social location accession (PSLA). Le conseil accorde la garantie d'emprunt à hauteur de 100 % du financement par un prêt de 1 000 000 € sur une durée d'amortissement de 12 ans qu'elle va contracter pour ce programme de construction.

19/05 - Subvention classe transplantée

Une subvention de 538 € sera versée pour la classe de découverte de 43 élèves de moyenne section de l'école maternelle "Le Petit Prince" à Pléneuf Val André les 26 et 27 juin 2014.

19/05 - Subvention ALSH de Bédée - année 2013

Des enfants de Pleumeleuc ayant fréquenté l'accueil de loisirs "La Fourmière" de Bédée durant l'année 2013, une subvention de 250 € est accordée à l'association pour 147 journées de présence.

ENFANCE, AFFAIRES SCOLAIRES ET SERVICES A LA PERSONNE

19/05 - Ouverture d'une classe à l'école élémentaire "Le Petit Prince"

Pour la rentrée de septembre 2014, l'inspection académique prévoit une ouverture de classe à l'école élémentaire "Le Petit Prince". Le conseil émet un avis favorable sur l'ouverture d'une 8ème classe.

URBANISME, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT

14/04 - Projet de révision du SCoT du Pays de Rennes

Les orientations et les objectifs de ce projet de révision en matière de développement économique et d'habitat sont renforcés en termes d'ambition. L'organisation actuelle du SCoT du Pays de Brocéliande (dont fait partie Pleumeleuc) et l'organisation à venir dans sa future révision, pourront être mises en question au regard de certains projets, particulièrement le projet Rive Ouest de Pacé destiné à ouvrir 28 ha supplémentaires de zone commerciale mais aussi les projets de développement sur Mordelles et la route de Lorient, la réserve foncière de 150 ha au nord-ouest de Rennes pour une activité économique d'enjeu métropolitain. Aussi, le conseil émet un avis défavorable à ce projet de révision.

19/05 - Droit de préemption urbain

Le conseil renonce à l'exercice du droit de préemption sur la cession d'un appartement et d'une place de parking au 3bis chemin de ronde.

INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS

14/04 - Réfection enduits bâtiment 2 rue du Presbytère

Le conseil accepte des travaux supplémentaires dans le chantier de restauration de la façade des logements collectifs du 2 rue du Presbytère, bâtiment en terre et pierre pour 2 188 € HT :

remplacement, en soubassement des fenêtres, de parpaings de ciment par de la pierre de poudingue, changement d'un linteau à la porte d'entrée.

14/04 - Remplacement grillage école maternelle "Le Petit Prince"

Une grande partie du grillage de la cour de l'école maternelle étant fragilisée, le conseil décide son remplacement par l'entreprise Clôture de l'Ouest pour 3 174 € HT.

14/04 - Remplacement menuiseries restaurant scolaire satellite

Le conseil décide le remplacement de trois portes extérieures au restaurant scolaire satellite, rue de Rennes, par l'entreprise Guitton pour 7 502 € HT.

15/09 - Extension du groupe scolaire "Le Petit Prince"

L'avant-projet définitif de la construction de deux salles de classe, adopté le 27 janvier 2014, est modifié pour prendre en considération des contraintes techniques de l'étude de sol (fondations complémentaires par micro-pieux), la création de sanitaires extérieurs accessibles depuis la cour élémentaire, et des travaux sur l'existant, notamment une VMC double

flux dans deux classes de la première extension, portant l'estimation du coût des travaux à 327 566 € HT.

15/09 - Effacement de réseaux rue du Presbytère et rue de l'Orme

Une étude détaillée est demandée au syndicat départemental d'énergie pour la réalisation des effacements de réseaux (électricité, éclairage public, téléphone) rue du Presbytère afin de pouvoir faire la jonction avec la partie de la ZAC de l'Orme desservie par cette voie, et rue de l'Orme, raccordée sur la même installation.

19/05 - Travaux de modernisation et travaux neufs de voirie et dépendances

Après consultation d'entreprises, un marché à bons de commande d'un an, renouvelé chaque année par ordre de service, est conclu avec l'entreprise Société Ploufragnaise de Travaux Publics (SPTP) de Ploufragan. pour la période 2014/2017, pour les travaux de modernisation et travaux neufs de voirie et dépendances.

Finances



Des finances saines grâce à une gestion rigoureuse

Le vote du budget permet de traduire financièrement des choix politiques.

En commission, les élus examinent les projets, les demandes des associations et autres acteurs de la commune et réalisent des arbitrages selon les priorités du mandat et les capacités financières de la commune. C'est avec l'aide des maires adjoints et des services communaux que le maire veille ensuite à la préparation du budget.

A Pleumeleuc, les finances sont saines et cela grâce à une gestion comptable rigoureuse et une politique d'engagement (enregistrement d'une future dépense dès la signature d'un devis pour avoir ainsi une vision immédiate de l'état des finances), des mises en concurrence pour limiter les dépenses, d'une politique d'achat permettant de réduire les coûts, toujours dans le respect du cadre légal à savoir le Code des Marchés Publics.

Le budget de la commune se divise en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement, avec leurs recettes et leurs dépenses respectives.

Budget 2014

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	582 306,00	Contributions directes et taxes	1 268 008,00
Charges de personnel	1 130 000,00	Dotations et participations	740 710,00
Autres charges de gestion courante	271 000,00	Produits des services	241 700,00
Charges exceptionnelles	5 800,00	Autres produits	27 000,00
Intérêts de la dette	92 000,00	Atténuations de charges	18 000,00
Amortissement et opérations d'ordre	45 600,00	Produits exceptionnels	7 000,00
Virement à la section d'investissement	183 212,00	Travaux en régie	7 500,00
Total	2 309 918,00	Total	2 309 918,00

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Remboursement du capital des emprunts	129 000,00	Virement de la section de fonctionnement	183 212,00
Dotations et fonds divers	65 000,00	Excédent de fonctionnement N-1	322 054,53
Immobilisations incorporelles	149 548,46	Excédent d'investissement	273 320,28
Subventions d'équipement versées	16 100,00	FCTVA et Taxe d'aménagement	280 000,00
Immobilisations corporelles	889 883,24	Subventions	327 750,80
Immobilisations en cours	174 905,91	Emprunt	0,00
Opérations d'ordre	37 500,00	Opérations d'ordre et amortissement	75 600,00
Total	1 461 937,61	Total	1 461 937,61

Il faut savoir que...

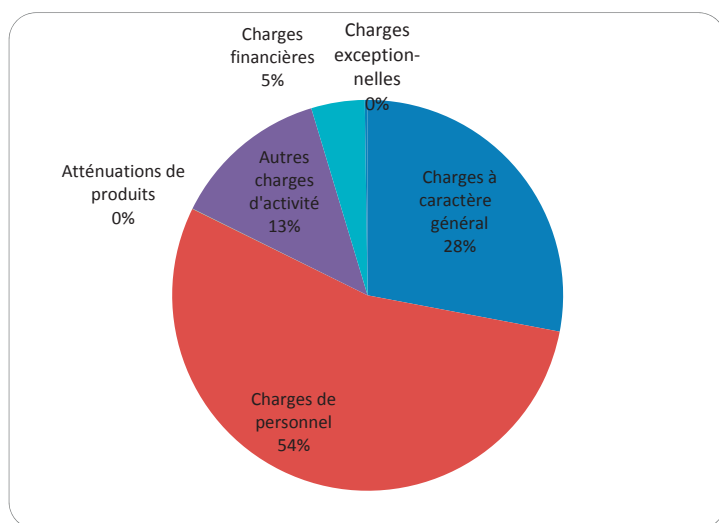
La population de Pleumelec est croissante et de ce fait les revenus fiscaux sont en augmentation. Cependant, le besoin de services municipaux d'un nouvel habitant est immédiat alors que la recette fiscale est, elle, perçue par la commune avec un décalage de deux ans environ. A titre d'exemple, l'arrivée de nouveaux habitants nécessite une extension du groupe scolaire « Le Petit Prince » qui sera réalisée en 2014 pour un montant total approchant les 400 K €.

Avec la réforme des rythmes scolaires, Pleumelec, comme les autres communes, devra faire face à une augmentation de la part du budget consacrée à l'enfance : coût des activités, coût supplémentaire du personnel, coût de fonctionnement.

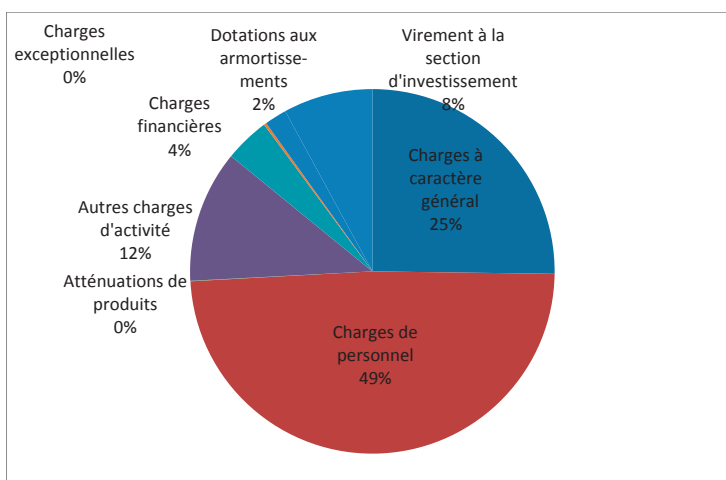
Les investissements d'une commune, qui représentent des dépenses structurantes, sont aussi le reflet de son dynamisme. Une commune qui investit est une commune qui a des projets. Les dépenses d'investissement permettent de préparer l'avenir et le développement de la commune. A Pleumelec, au cours du mandat 2014-2020, la municipalité souhaite investir pour une revitalisation de son centre bourg avec de nouveaux logements et services (équipements publics, commerces,...) : un centre bourg occupe une place importante dans la vie locale en matière d'animation sociale et d'attractivité des territoires.

Pour l'année 2014, le budget prévisionnel prévoit de consacrer 1,46 K € aux projets structurants.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement - BP 2014



Répartition des dépenses totales de fonctionnement - BP 2014



Aménagement du territoire - cadre de vie (Albert Delamarre)

Bâtiment rue du presbytère

Actuellement, le bâtiment communal situé 2, rue du presbytère subit un ravalement de façade. Les travaux ne se résument pas à une simple intervention sur l'extérieur du bâtiment.



Avant travaux...

En juillet 2013, des fissures sont apparues à l'intérieur du bâtiment. Suite à des investigations, il a été constaté que les poutres et le mur se dégradaient du fait de la présence d'un enduit à base de ciment sur le mur en terre qui avait emprisonné l'eau.

Il a donc fallu intervenir rapidement pour renforcer les poutres des planchers. Le mur a été, par la suite, libéré de son enveloppe imperméable.

Depuis quelques mois, l'entreprise TOTEM de St Gonlay est à pied d'œuvre pour redonner à ce bâtiment son apparence originelle avec un enduit à la terre.

Ces travaux se déroulent en plusieurs étapes :

1. Remise en place de pierres dans les anciennes ouvertures,
2. Pose d'un premier enduit d'accroche,
3. Pose d'un enduit de finition garantissant une résistance au temps et un aspect homogène.

Le montant des travaux s'élève à 75 000 € TTC pour une surface de murs de 600 m²

La première couche d'accroche, appelée le dégrossi, est projetée à la main sur le mur. Les rugosités de l'enduit sécheront afin de garantir une meilleure accroche à la couche suivante. Ensuite, l'enduit de finition, dit taloché, vient combler les aspérités et apporter au mur un aspect plus lisse. Le taloché favorise la formation de calcin en surface (laitance) ce qui garantit une résistance plus élevée de l'enduit.

La méthode utilisée permet de mettre en valeur le patrimoine bâti mais aussi de promouvoir le travail laborieux des artisans puisque l'enduit fabriqué est mis en œuvre à la main. D'autres bâtiments communaux connaissent le même type d'enduit. C'est pourquoi la commune envisage ce mode de rénovation pour la préservation de son patrimoine.



Pose de l'enduit d'accroche

Arrêt bus scolaire



L'effectif des écoliers augmentant sur la commune, le Conseil Général a validé depuis peu un nouvel arrêt pour le ramassage scolaire dans le bourg.

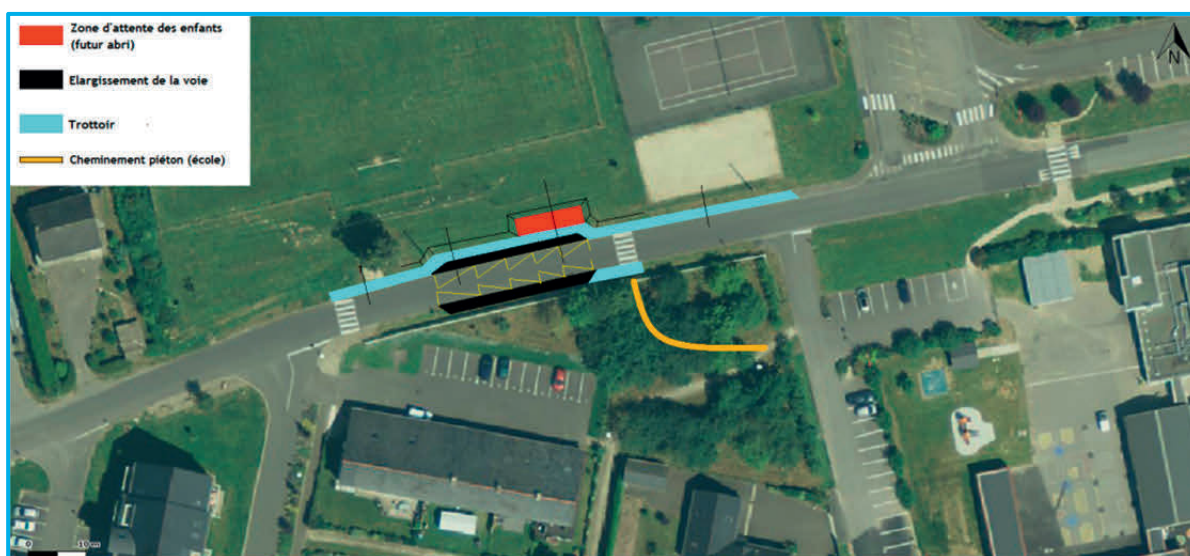
Auparavant, le seul arrêt était celui en face de la mairie. A la rentrée prochaine, les élèves inscrits pourront bénéficier, suivant leur lieu de résidence, d'un nouvel arrêt qui sera créé par la commune à proximité des terrains de football rue de Bédée.

Dans un premier temps, seuls les élèves se rendant à Romillé sont assurés de pouvoir en bénéficier ; pour ceux se rendant à Montfort-sur-Meu, le Conseil Général se positionnera au regard des demandes recensées pour la rentrée prochaine.

La situation géographique de ce nouvel emplacement (proximité du groupe scolaire le Petit Prince et des équipements sportifs) facilitera et sécurisera les transports pour :

- les sorties scolaires,
- les sorties du centre de loisirs,
- l'accueil des différentes équipes lors des rencontres sportives.

Coût supporté par la commune : 40 000 €



Collecte du verre



Une nouvelle zone d'apport des contenants en verre est dès à présent disponible dans la zone artisanale du Bas Houët à titre expérimental.

L'aire actuelle de l'avenue de la Vaunoise pourrait prochainement être transférée sur ce nouveau site qui vient en complément des colonnes à verre de la déchèterie de Montfort.

Nous vous rappelons que le verre, **et seulement le verre**, doit y être déposé vide et sans bouchon. Tout dépôt en dehors des aires dédiées peut être verbalisé.

« Zéro phyto »

En janvier dernier, la commune a reçu le prix « zéro phyto » décerné par le Conseil Régional. Il récompense les communes qui ont réduit considérablement leur consommation de produits phytosanitaires (de type désherbant). Avec le soutien du Syndicat du Bassin Versant du Meu, la commune de Pleumeleuc n'utilise plus ces produits en privilégiant des méthodes alternatives.



Remise du prix « zéro phyto » le 30 janvier 2014



Dans le cadre de son Plan Départemental de prévention des déchets, le Conseil Général incite les différents acteurs : administrations, entreprises et bien entendu particuliers à trouver des solutions à l'emploi de produits dangereux. Vous pourrez retrouver cette campagne sur www.ensemblebaissionslevolume.fr

Education - Enfance - Jeunesse (Patrick Le Texier et Sylvie Dersel)

Les enfants travailleront 4 jours et demi à la rentrée de septembre...

Le groupe de travail, constitué depuis mai 2013, a travaillé régulièrement pendant une année afin de trouver une organisation pour la mise en place de la réforme.

A l'issue de ce travail, les horaires scolaires suivant ont été validés :

Groupe scolaire Le Petit Prince :



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-11h45	8h30-11h45	8h30-12h	8h30-11h45	8h30-11h45
13h30-15h30	13h30-15h30	–	13h30-15h30	13h30-15h

École Saint Melaine :



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-11h30	8h30-11h30	9h-12h	8h30-11h30	8h30-11h30
13h30-16h	13h30-16h	–	13h30-16h	13h30-16h

Concernant l'organisation des activités après la classe :

Après la journée d'école, les enfants élémentaires du groupe scolaire le Petit Prince pourront bénéficier d'activités dans différents domaines : le sport, les sciences et techniques, les Arts plastiques, l'Art floral etc.

Les lundis et jeudis : l'étude se déroulera de 16h à 17h avant les activités.

Les mardis et vendredis : il n'y aura pas d'étude et les activités auront lieu après la classe et un moment de détente dans la cour.

Les enfants élémentaires de l'école Saint Melaine bénéficieront également d'activités variées : sport, arts plastiques, activités culturelles etc. deux fois par semaine le lundi et le vendredi de 16h à 17h30.

Concernant les enfants d'âge maternel des deux écoles, il n'y aura pas d'activités structurées de proposer pour ne pas générer un surplus de fatigue chez les enfants. Ils pourront cependant profiter, s'ils le souhaitent, de différentes activités qui leurs seront proposées : pâte à modeler, jeux de construction, lecture d'histoires...

Pour les questions d'organisation pratique, l'ensemble des familles d'enfants scolarisés à Pleumeleuc a déjà reçu une plaquette de présentation déclinant le coût, le contenu des activités pour la période de septembre aux vacances de la Toussaint, les horaires pour récupérer les enfants, etc.

Cette organisation a pu être mise en place grâce à la participation active de l'ensemble des partenaires œuvrant pour l'éducation (enseignants, agents municipaux, parents, associations...). Ce groupe de travail se réunira de nouveau en octobre prochain pour évaluer le dispositif et apporter les améliorations nécessaires.

Pour toute question concernant la mise en place de la réforme vous pouvez contacter M. Le Texier adjoint à la vie scolaire ou Mme Virginie Colombel-Guillard, responsable du service Education Jeunesse au 02 99 06 15 60.

Le service Education Jeunesse en formation.



L'ensemble des agents du service Education Jeunesse (16 agents) a participé à la formation intitulée « gestion des enfants » organisée par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Pour ne pas perturber le fonctionnement des services, la formation a été faite sur 3 samedis.

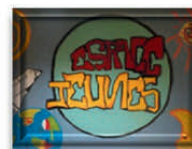
Ce temps partagé a permis à l'équipe de réinterroger ses pratiques, d'être à l'écoute des difficultés des uns et des autres, de partager les difficultés du quotidien et de pouvoir s'enrichir des expériences d'autres communes dont le formateur s'est fait l'écho.

A partir de cette culture commune, différents éléments sont ressortis et feront l'objet d'un travail en équipe pour améliorer l'accueil des enfants sur les différents temps (scolaires, périscolaires et extrascolaires) organisés par les services municipaux.

L'Espace Jeunes



Beaucoup de concentration autour de la conception de la carte de vœux !



Chaque vendredi de 17h30 à 19h, un petit groupe de rédacteurs en herbe se retrouve pour travailler sur la feuille d'infos spéciale jeunes : Presse papiers !



L'été 2013 marqué par la rencontre avec Tigrou !

Si tu es intéressé pour rejoindre le comité de rédaction, n'hésite pas à venir voir Valentin à l'espace jeunes ou à lui téléphoner au 02 99 06 15 60 pour avoir des renseignements !

Mais l'espace jeunes ce n'est pas seulement Presse papiers, c'est aussi plein d'activités proposées pendant les petites vacances ! Alors pour voir un petit peu ce qu'il s'y fait, tu peux aller sur le blog : <http://jeunesse-pleumeleuc.blogspot.fr>. Tu y trouveras toutes les infos qu'il te faut ainsi que les dernières activités en date !

Enfin, l'été approche, si tu n'es pas encore inscrit et que tu souhaites participer à des activités, contacte Valentin, il reste peut-être des places pour le Kayak, le catamaran, le VTT ou bien d'autres choses encore !

_____ Dossier : au cœur des rouages de la commune

Fondés sur le principe de la démocratie représentative, l'organisation et le fonctionnement de la commune reposent principalement sur le maire et sur une répartition des pouvoirs entre celui-ci et le conseil municipal. Ils s'appuient aussi sur l'action du personnel communal. La commune est également le lieu privilégié de la participation des habitants.

➤ Les multiples casquettes du maire

Le maire a de nombreuses responsabilités :

- **Agent de l'Etat dans la commune**

Sous cette casquette, il remplit des fonctions administratives : publier et exécuter les lois et règlements, organiser la tenue des élections politiques, délivrer ou participer à la délivrance des documents, des autorisations et certifications (les cartes nationales d'identité, passeports, permis de construire,...).

Le maire est personnellement responsable des actes de l'état civil, de la tenue et de la conservation des registres. Il célèbre également les mariages, enregistre les naissances et les décès survenus dans la commune.

Il peut constater les infractions à la loi pénale, recevoir les plaintes et prêter assistance à tout réquisition judiciaire.

- **Ses pouvoirs propres**

Responsable de la sécurité publique de la commune et de la prévention de la délinquance, il en anime et coordonne la mise en œuvre. Responsable également de l'occupation du domaine public, il doit souvent en gérer les conflits d'usage.

C'est le maire qui a la seule responsabilité des pouvoirs de police et en aucun cas le conseil municipal.

Pour exécuter les décisions, le maire fait appel à la police nationale dans les communes situées en « zone police » et, à la gendarmerie nationale dans les autres zones.

A Pleumeleuc...

Pour exécuter les décisions, le maire
fait appel à la brigade de gendarmerie de Montfort sur Meu



Tout au long de son mandat, le maire est secondé par *ses adjoints*. Ils sont titulaires d'une compétence déléguée par le maire et sont en relation directe avec les chefs des services pour mener les projets les concernant, en cohérence avec les orientations générales.

A Pleumeleuc...

Le maire

Patricia COUSIN

Les adjoints

Albert DELAMARRE => *Aménagement du territoire - cadre de vie*

Patrick LE TEXIER et Sylvie DERSEL => *Education - Enfance - Jeunesse*

Christophe LEDUC => *Sports - Loisirs - Culture*

Anne-Marie LE NABOUR => *Social - Solidarité - Famille*

Les conseillers municipaux délégués

Anne-Sophie PATRU => *Culture et bibliothèque*

Marie-Noëlle GUILLEMOIS => *Communication*

➤ Le rôle du conseil municipal

Il définit, à partir du projet politique de mandat, les priorités par secteur d'activité. Il règle, par ses délibérations, les affaires de la commune.



Il se réunit à la mairie au moins une fois par trimestre. Cependant, le maire peut le réunir chaque fois qu'il le juge utile.

Pour valider les délibérations du conseil municipal, la majorité des membres doit être effectivement présente aux séances ; on appelle cela : le quorum.

A Pleumeleuc...

Le conseil municipal est composé de 23 élus
et se réunit généralement une fois par mois, le lundi.

Les séances sont publiques, toute personne pouvant y participer, à charge pour elle de rester silencieuse.

La durée des séances est fixée librement. Les débats qui portent sur les sujets mis à l'ordre du jour, sauf questions diverses d'intérêt mineur, s'y déroulent sous la présidence du maire.

Le maire est seul maître de l'ordre du jour ; il ne peut pas accepter l'examen d'une question présentée en cours de séance par un conseiller, sauf si elle est mineure et se rattache aux « questions diverses ».

Des commissions municipales peuvent être formées sur décision du conseil municipal. Leur travail est d'étudier, de préparer et de donner un avis sur des affaires sur lesquelles le conseil municipal sera amené à délibérer.

Aucune forme de scrutin n'étant imposée, une délibération peut être adoptée « à main levée » ou au scrutin public.

A Pleumeleuc...

6 commissions municipales ont été créées :

4 Commissions permanentes :

- Aménagement du territoire - Cadre de vie
- Social - Solidarité - Famille
- Education - Enfance - Jeunesse
- Sports - Loisirs - Culture

2 Commissions municipales spécifiques :

- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Aménagement de la place de l'église

➤ L'appui du personnel communal

La légitimité démocratique de l'équipe municipale, maire - adjoints - conseillers municipaux, est bien sûr de voter, de décider, de conduire mais, sans l'appui des services municipaux et de leurs responsables, ce serait conduire une voiture sans roues et sans moteur.

Une commune emploie différentes catégories d'agents communaux : **des fonctionnaires territoriaux** (emplois permanents), **des agents non titulaires** (sur contrat) et **d'autres agents** (ex. : emplois aidés, apprentis,...).

A Pleumeleuc...

La commune emploie actuellement :

- 29 fonctionnaires territoriaux sur les 31 emplois permanents créés
- 1 agent non titulaire et 1 agent mis à disposition par un organisme extérieur sur les 2 postes d'agents en disponibilité
- 2 agents non titulaires dont 1 renfort saisonnier
- 1 apprenti
- et ponctuellement des vacataires pour l'ALSH.

➤ La participation des habitants

Depuis 1992, le droit des habitants des communes à être informés des affaires de celles-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent a été consacré.

Dans de nombreux domaines, la concertation au préalable de projets communaux est aujourd'hui obligatoire et encadrée, comme par exemple :



les enquêtes publiques : elles visent à recueillir les appréciations, suggestions ou contre-propositions des citoyens avant que les projets d'aménagement ne soient définitivement arrêtés.

D'autres outils participatifs permettent de faire des citoyens des codécideurs dans de véritables instances délibératives comme :

les comités consultatifs : ils sont composés non seulement d'élus mais aussi d'habitants, de représentants associatifs,... Le bien-fondé d'un tel outil participatif repose sur des sujets d'intérêt général, par exemple. : la commission pour l'aménagement de la place de l'église s'est doublée d'un comité.

A Pleumeleuc...

2 comités consultatifs permanents ont été créés :

- Urbanisme et Habitat
- Aménagement Urbain et Rural - VRD*- Travaux.

Des comités consultatifs spécifiques sont ou seront créés en fonction des thématiques, ex :

- Comité aménagement de la place de l'église (désignation faite au Conseil Municipal du 23 juin 2014)
- Restructuration des équipements sportifs
- ...

* Voiries et Réseaux Divers

Si vous souhaitez participer à un comité consultatif,
faites-vous connaître auprès de l'accueil de la Mairie avant le
1^{er} septembre 2014
Nous reprendrons contact avec vous rapidement !

Calendrier des animations 2014

La Vitalité de nos associations

Notre commune jouit d'un tissu associatif riche qui favorise le bien-être des Pleumeleucis. Le dynamisme de nos sections sportives, de loisirs et culturelles est le reflet de la convivialité que vous retrouvez au sein de leurs équipes, animées par le même désir de s'épanouir dans une activité. Le besoin d'aller à la rencontre des autres, d'ouvrir ses horizons, conjugué avec une passion commune augmente la mobilisation. Il faut saluer l'investissement généreux des hommes et femmes.

Christophe LEDUC
Adjoint aux sports et loisirs

Date	Manifestations	Organisation
14 juillet	Fête du 14 juillet + courir à Pleumeleuc	Comité d'Animation de Pleumeleuc et Mairie
14 juillet	Inauguration Les « Pétales » de Pleumeleuc	Les Sentiers de la Vaunoise
31 août	Journée de randonnée à Trémelin, chambre aux loups, Boutavent, Careil	Les Sentiers de la Vaunoise
6 septembre	Forum des associations	Mairie
6-7 septembre	Ball Trap - Terrain La Peschelais	ACCA
14 septembre	Journée de randonnée au cap d'Erquy	Les Sentiers de la Vaunoise
23 au 29 septembre	Bourse puériculture + enfants jusqu'à 10 ans + articles de sport automne hiver	Familles Rurales
8 octobre	Rassemblement cantonal	Ainés Ruraux
12 octobre	Repas du CCAS	CCAS
18 octobre	Soirée Dansante	Amicale Ecole publique
18-19 octobre	Week-end de randonnée en Bretagne	Les Sentiers de la Vaunoise
21 au 27 octobre	Bourse adultes, enfants + ski + bourses aux jouets automne hiver	Familles Rurales
8 et 9 novembre	Concours en salle Tir à l'arc	Archers de Brocéliande
11 novembre	Cérémonie	ACPG
15 novembre	Danse de salon	Amicale Ecole publique
22 novembre	Soirée	ASP Cyclotourisme
23 novembre	11ème journée découverte de la randonnée + assemblée générale	Les Sentiers de la Vaunoise
29 - 30 novembre	Marché de Noël	APE le petit Prince
5 - 6 décembre	Téléthon	Comité d'Animation de Pleumeleuc et Mairie
13 décembre	Soirée dansante	Amicale Ecole publique
30 décembre	Bilan paquets cadeaux	Sourire d'enfants

Nos joies 2013

09/10	Mathéo CHANTEUX	2, allée des Mûriers	
17/10	Anaël AMICE	2, allée des Chardonnerets	
19/10	Neïlan BRESSET HERIVEAU	21, rue du Bocage	
23/10	Jade DELEVAUX	4, rue de la Fontaine	
28/10	Malo JOUANNE	9, rue des Ruisseaux	
28/10	Louis LEBRUN	2, rue de la Higuée	
13/11	Zélie BRASSELET	8, rue de la Paragère	
28/11	Cléa HASCOET	4 allée du Champ Doré	
03/12	Mathys BLONDEAU	47, rue du Petit jardin	
13/12	Mylann LOISEAU	12, rue Noël du Fail	
19/12	Kenzo DESTREZ	14, rue du Petit Clos	



Nos joies 2014

08/01	Chloé LE BOUGEANT	4, allée du Verger	
12/01	Maëlys HAMON	14, rue du Bignon	
15/01	Violette SORT	9, rue de Romillé	
15/01	Mathis CREPEL	9, rue de la Blottais	
16/01	Mayron GILLARD	10 F, avenue de la Vaunoise	
17/01	Emmy TRINQUART	6, La Fudiais	
24/01	Gwennaëlle LÉON	39, rue du Petit jardin	
01/02	Mahault PLESSIX FRESLON	9, rue du Bocage	
02/02	Soan BERTEL	5, square des Fauvettes	
16/02	Maxime THARAULT	25, rue Lanjuinais	
17/02	Zita GILLAIZEAU	« La Perruche »	
02/03	Lucien LECONTE	5, rue Lanjuinais	
07/03	Lisa COHAN	31, rue du Moulin	
13/03	Mila FAUVET	4, rue de la Fontaine	
16/04	Laura ROBERT	14, rue de l'Ecandais	
06/05	Margaux RONDOUIN	22, rue du Bignon	
19/05	Mendo PÊCHARD	3, square de la Monnerie	
22/05	Clémence LEFRÈRE	12, rue du Clos Barbé	



Tous nos vœux 2013

07/12	Bernard LEVERD ET Josette LECHAT	« Le Pré Biniau »	
-------	----------------------------------	-------------------	---



Tous nos vœux 2014

26/04	Eugène DENOUAL et Marcelle SENÉ	3, square des Alouettes	
-------	---------------------------------	-------------------------	--

Nos peines 2013



19/10	André BUFFÉRAND	20, rue du Petit Clos
29/10	Sandra ROBIC épouse TOXÉ	« Les Aulnais »
04/11	Patrick DENIEUL	« Le Tertre de la Chesnelais »
08/11	Alain LELOUTRE	8, rue de la Blottais
22/12	Martine HOURLIN épouse HAMON	2, impasse Tristan Corbière

Nos peines 2014

16/02	Ana SIMOÉS HOMEN épouse TAVARES	47, rue du Petit Jardin
15/03	Emma HENRY épouse BUFFÉRAND	20, rue du Petit Clos
19/03	Armand DEMAY	« La Bourgognais »
27/03	Chrystèle GUILLEMOIS épouse LEDUC	20 Ter rue de Clayes
31/03	Jean DEBROISE	« La Boissière »
13/04	Denise BESNARD épouse MAUDET	« Le Moulin Blanc »
08/05	Henri MOUCHOUX	6, allée du Verger
19/05	Simonne BRIAND	« Le Pont Rozel »

Décès de personnes nées à Pleumeleuc 2013

25/10	Berthe BAUDRIER	née en 1920
18/11	Maria LUCEAU	née en 1922
23/11	Aimée TRIBODET	née en 1926
11/12	Albert ROULLÉ	née en 1918



Décès de personnes nées à Pleumeleuc 2014

21/02	André MARIN	né en 1921
04/04	Germaine TOUBEL	née en 1927
11/04	Albert EVEILLARD	né en 1917
01/05	Marylène AMICE	née en 1960
15/05	Adrien POUSSIN	né en 1918
20/05	Armandine GAUDIN	née en 1917



Bibliothèque municipale La Parchemine

Un début d'année riche en animations diverses et variées à la bibliothèque La Parchemine

Janvier - février : « Artistes amateurs de Pleumeleuc »



Sept talents (un absent) ont exposé leurs œuvres.



Spectacle pour enfants de Firorinda Le Breton
« Autour de mon jardin ».

Février : « Découverte des ateliers artistiques »



L'atelier « Peinture sur encadrement »
animé par Guénaëlle Ferré.

Mai : Expositions de photos



Exposition sur l'eau de Mme Dominique Guillaume dans
le jardin, à l'occasion de la visite des Gallois du jumelage.

Une autre exposition sur la pêche et
l'environnement a également eu lieu.



L'atelier « Carnet Origami »
animé par Corinne Le Borgne.

Juin : Les « Asiemutés »



Exposition de photos et soirée rencontre
avec la famille Bailliot-Pascual

Avril : « Printemps des poètes »



Soirée « vin et poésie », les lectures de l'association
Dixit Poétic, entrecoupée de dégustations de vins
animées par un vigneron.

Juin : 6^{ème} édition de la dictée



Serge Belliard animant la dictée

Flash info sur la mise en réseau des bibliothèques de Montfort Communauté

La mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire de Montfort Communauté se met en place petit à petit. Aux mois de mai et juin derniers, un cycle d'animations a été proposé autour de la gourmandise, l'occasion pour tous de découvrir les différentes bibliothèques du réseau et la possibilité d'assister gratuitement aux cinq spectacles (pour enfants et adultes) pour régaler son imagination et ses papilles...



La bibliothèque de Pleumeleuc a accueilli la compagnie Blablabla et Tralala le 4 juin avec un spectacle pour les enfants de 0 à 3 ans « *La poulette qui voulait faire une tarte aux pommes* ». A l'issue de l'animation, une dégustation de tartelettes de la boulangerie Béthuel de Pleumeleuc a été proposée aux spectateurs.

Horaires d'été

A partir du 24 juin, la bibliothèque passe aux horaires d'ouverture d'été :

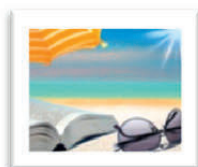
- les mercredis de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h
- les samedis de 10h à 12h30 jusqu'au 6 septembre inclus.



Fermeture estivale du 29 juillet au 16 août inclus.



L'été des livres

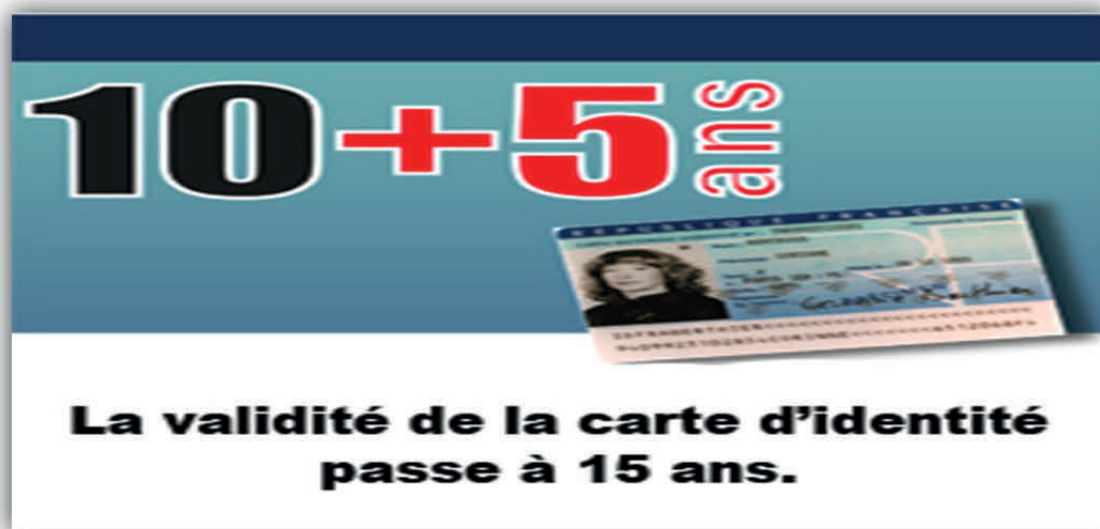


Durant tout l'été, le nombre de prêts par carte est illimité, profitez-en pour faire le plein de lectures pour vos vacances !

Des transats, parasols et petites tables seront mis à votre disposition dans le jardin zen de la bibliothèque afin de lire en toute quiétude.



Du 18 au 31 août venez découvrir une exposition de la médiathèque départementale sur les « **Carnets de voyage** » qui vous donnera peut-être envie de mettre en scène vous-même vos vacances ?



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, en application du décret 2013-1188 du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité.

Cette mesure de simplification administrative permettra à environ 1,5 million d'utilisateurs par an de bénéficier d'un délai supplémentaire avant d'effectuer leur démarche de renouvellement de titre.

Cet allongement de la durée de validité s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Dans ce dernier cas, la **prolongation de 5 ans de la validité de la carte nationale d'identité est automatique**, elle ne nécessite donc aucune démarche. Il ne sera pas nécessaire de se rendre en mairie, pour prolonger la validité de 10 à 15 ans.

Les personnes mineures ne sont pas concernées, leur carte nationale d'identité restera donc valable pour une durée de 10 ans.

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, il est conseillé de se renseigner sur le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique conseils aux voyageurs.

La Maison du Patrimoine (ex-écomusée) vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h mais aussi les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h.

L'exposition "14-18 : la Grande Guerre du côté de chez nous"

Eloigné de la zone du front, le Pays de Montfort, a participé à l'effort de guerre. Grâce aux documents d'archives et à la présentation de nombreux objets collectés sur place, il est possible de restituer la vie quotidienne des habitants durant ces quatre années. La mobilisation, la vie au front, le rôle des femmes, les réfugiés, les réquisitions, la propagande, les prisonniers de guerre...

La tour du Papegault vous raconte le Moyen-âge



Monument emblématique de la fin du 14^e siècle, la tour sert d'écrin à l'histoire des seigneurs de Montfort : la légende de la Cane, l'histoire de l'ancienne cité fortifiée, la vie quotidienne au Moyen-âge... La salle de banquet vous révélera les secrets de la gastronomie médiévale et celle sur la chevalerie vous dévoilera les 10 façons d'attaquer un château fort.

Le jeu de l'oie en réalité augmentée, qui s'utilise avec une tablette numérique, vous plongera dans la bataille !

Programme des animations estivales :

Mardi 8 juillet : atelier enluminure
Mercredi 9 juillet : visite guidée de la Tour du Papegault
Mardi 15 juillet : atelier Dada (en lien avec l'expo 14-18)
Mercredi 16 juillet : visite guidée de l'expo 14-18
Mardi 22 juillet : atelier blason
Mercredi 23 juillet : visite insolite de Montfort

Mardi 29 juillet : atelier vitrail
Mercredi 30 juillet : visite guidée de la Tour du Papegault
Mardi 5 août : atelier Dada (en lien avec l'expo 14-18)
Mercredi 6 août : visite guidée de l'expo 14-18
Mardi 12 août : tournoi de chevalerie
Mercredi 13 août : visite insolite de Montfort

Renseignements et réservations : 02 99 09 31 81 ou sur
www.maisondupatrimoine-enbroceliande.com

Et si vous pensiez au covoiturage ?



Vous êtes seul dans votre voiture, vous pensez qu'il y a trop de voitures en circulation et tous les mois c'est un budget conséquent que vous destinez aux déplacements pour aller au travail ?

Vous voulez changer cela ? Alors découvrez les avantages du covoiturage !

Depuis 2009, Montfort Communauté adhère à l'association Covoiturage+ pour faire progresser cette pratique sur son territoire. Covoiturage+ est une structure de l'économie sociale et solidaire, soutenue par les collectivités et entreprises du département. Elle porte le projet de développement du covoiturage domicile - travail en Ille-et-Vilaine depuis 2002. Elle a pour objectif de faire reconnaître ce mode de déplacement comme un réseau de transport en commun innovant. Covoiturage+ anime le réseau de transport Ehop.



Ehop c'est une solution de mobilité pour tous les actifs (salariés et en recherche d'emploi) :

- Economique : partage des frais et inscription gratuite
- Responsable : citoyen et respectueux de l'environnement
- Solidaire et créatrice de liens
- Pratique : souple et liberté, covoiturez quand vous voulez !

Via :

- Un site internet de mise en relation entre actifs du département
- Une équipe pour accompagner le changement de comportement des habitants et salariés

Pourquoi pas vous ?

- Inscrivez-vous gratuitement sur www.ehop-covoiturage.fr
- Déposez votre trajet
- Recherchez les offres correspondant à vos critères
- Mettez-vous en relation avec les covoitureurs de votre choix
- Un renseignement : **02 99 35 10 77**

Néotoa rénove les 24 maisons de la rue du Petit Clos

Depuis début mai, une activité intense règne dans la rue du Petit Clos. En effet, le bailleur social Néotoa (anciennement Habitat 35), soucieux de réduire les charges énergétiques, a mandaté l'entreprise Quille Construction, associée en groupement avec l'agence d'architecture Gohier et le bureau d'étude thermique Altherm pour étudier et réaliser les travaux de rénovation.



Le programme de travaux prévoit l'ajout d'isolation dans les combles et les garages, le remplacement des menuiseries extérieures, des portes d'entrées, de la ventilation, des équipements de chauffage, d'eau et de production d'eau chaude sanitaire.

Ces travaux devraient fortement améliorer la performance énergétique des logements et permettront aux résidents d'optimiser leur consommation d'énergie et d'eau.

En complément, des travaux d'électricité et d'amélioration de certains équipements apporteront plus de sécurité et un meilleur confort aux habitants : adaptation de certaines salles de bains pour une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les façades vont être repeintes, de nouvelles clôtures posées afin de donner un regain de jeunesse à l'ensemble du lotissement.

Ce programme qui représente un coût d'investissement de 850 000 € (35 000 € par logement) est soutenu et cofinancé à raison de 18 % du montant total des travaux par la communauté européenne sur les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER), 9 % par le Conseil Général, 3 % par le Conseil Régional Bretagne et l'ADEME. Le complément de 70 % sera porté par Néotoa sur ses fonds propres.



www.néotoa.fr

Siège social

41, bd de Verdun - CS61121

35011 RENNES Cedex

☎ 02 23 48 8000

_____ Ecole élémentaire publique « Le Petit Prince »

Spectacle au TNB pour tous

Les classes de CP, CP-CE1 et CE1 se sont rendues au TNB au mois de janvier pour assister à une représentation de « Babayaga », un spectacle de danse. Par la suite, des chorégraphies et des créations en arts plastiques ont été créées par les élèves dans les classes. Les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 sont quant à eux allés voir « Sobre la cuerda floja », un spectacle de marionnettes géantes.

Ciné Jeunes, du CP au CM2

Cette année, nous avons regardé des films et dessins animés dans l'école ! Nous avons vu : Little bird, le dragon des mers, Frankenweenie, le jour des corneilles. Ces quatre films avaient un point commun : ils parlaient d'amis qui sont différents. A chaque fois, après avoir vu les films, Alexandre l'animateur nous apprenait des choses sur le cinéma. Nous avons préféré "Le jour des corneilles" parce qu'il était à la fois drôle, beau, triste et joyeux. Nous adorerions profiter du ciné jeune l'année prochaine !

Les élèves de CE1

Permis piéton

Le lundi 5 mai, les élèves de CE2 ont passé leur permis piéton. Préparé en classe, sa validation a eu lieu en présence d'un gendarme.



Etangs d'Arts

Au mois de juin, toutes les classes se sont rendues tour à tour sur les lieux d'exposition des œuvres de la biennale « Etangs d'Arts ». Une animation et des ateliers en arts visuels ont été proposés sur place.

La maison de tous les dangers



Dans le cadre des apprentissages de l'APS (apprendre à porter secours), les élèves de CP et CE1 ont participé à une animation dans « La maison de tous les dangers », à la salle polyvalente.

Il s'agissait de mettre en évidence les dangers qui nous guettent dans les différentes pièces de la maison, de prévenir les accidents et d'apprendre à alerter les secours en cas de besoin.



École privée Saint-Melaine

L'année scolaire 2013-2014 a été marquée par un travail sur le thème des métiers. C'est avec passion que les élèves ont découvert les métiers d'autrefois, les métiers des parents, des personnes de leur entourage et des métiers qui les font rêver.

Plusieurs parents d'élèves sont venus présenter leur métier : conducteur d'engins agricoles, aide-soignante en maison de retraite, formateur, sage-femme, technicien dans le traitement de l'eau, conducteur de balayeuse de rues.

Arbre de Noël

Cette année, lors de notre Arbre de Noël, les métiers de nos grands-parents ont été mis à l'honneur sur des rondes d'antan qui ont ponctué les danses de chaque classe.

Atelier Dada

Depuis janvier, la Communauté de Communes commémore la guerre 1914-1918. C'est avec la collaboration d'une animatrice que les élèves de CM participent à l'exposition sur les métiers des soldats à la manière Dada.

Le théâtre à l'école

Les différentes classes ont assisté à la représentation théâtrale des élèves des MS qui ont interprété « Boucle d'Or et les trois ours », des élèves de GS-CP avec Hansel et Gretel, des CE avec des saynètes et les CM avec « Qui a assassiné Minou ? »



Matinée à l'Aparté

En décembre, le centre d'art contemporain, l'Aparté, a reçu nos trois classes de la GS au CM2. Les élèves ont découvert l'exposition « Territoires d'expériences » où plusieurs artistes ont travaillé avec un procédé photographique du XIXe siècle, le collodion humide. A leur tour, les enfants se sont mis en scène comme sur des photos du 19e siècle.

Les CM en classe découverte à Paris

Découvrir Paris du haut de la Tour Eiffel, visite du stade de France, du château de Versailles du musée du Louvre du quartier de Montmartre et de la Basilique du Sacré-cœur, des Invalides avec le tombeau de Napoléon.



Nos moments forts, où « le bien vivre ensemble » se renforce :

- Après-midi Passion en janvier : quelques enfants ont présenté un sport, une activité, une passion qu'ils affectionnent tout particulièrement.
- Le bol de riz : pendant le carême, les enfants ont déjeuné à l'école en partageant un bol de riz pour soutenir un projet développé par l'association « Les enfants avant tout ». Cette action a permis de récolter la somme de 374 €. Bravo à tous !

Inscriptions

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec la directrice, Marie-Chantal Abélard, pour inscrire votre enfant né en 2011 ou en 2012 pour la rentrée de septembre 2014 ou au cours de l'année 2014-2015 au 02 99 07 13 03.

Le vendredi est le jour de décharge pour la direction.

Adresse mail : eco35.st-melaine.pleumeleuc@eco.ecbretagne.org

L'année scolaire terminée, c'est l'heure du bilan pour l'association des parents d'élèves du groupe scolaire « Le Petit Prince ». Chaque évènement connaît son lot de surprises, bonnes ou moins bonnes mais à l'arrivée tout se déroule à merveille et dans la bonne humeur. Il y a les simples ventes de crêpes bien rodées, les ventes de chocolats et de bulbes et les repas avec réservations, traiteur, installation de la salle, animations...

Des manifestations plus importantes

Le marché de Noël : il a réuni en décembre dernier plus de 30 artisans et tend à se développer encore.

La bourse aux jouets : elle a vu le nombre d'articles déposés et vendus croître encore pour cette nouvelle édition.

La fête de l'été et le repas de fin d'année qui demandent à la fois beaucoup d'anticipation et de démarches de dernière minute, mais qui procurent aussi aux bénévoles un immense plaisir tant dans sa préparation que son déroulement le jour J. Ces deux évènements sont entièrement dédiés aux élèves du « Petit Prince » et à leurs familles, une réelle vocation pour l'APE.



L'année 2013/2014 aura, à nouveau, été une année riche en émotion et en évènements pour toute l'équipe. Les anciens membres, bien rodés, ont su accompagner à merveille les trois mamans en charge de la présidence pour leur première année. Les nouveaux ont apporté de nouvelles idées. Tous ont contribué à la bonne ambiance et ont été une aide précieuse lors de chaque manifestation. Un grand merci à chacun d'entre eux.

Cependant, l'avenir de l'APE reste incertain...

L'association recherche pour l'an prochain un ou une trésorier afin de pouvoir continuer à exister. Il est important de rappeler que l'APE permet aux enfants des deux écoles de bénéficier d'activités, de spectacles et de sorties scolaires. C'est grâce à l'implication des bénévoles que tout cela est possible.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'APE :
apepleumeleuc@free.fr



En espérant vous dire « à l'année prochaine », tous les membres de l'APE vous souhaitent un excellent été.



Encore un grand succès pour la fête de la fraise millésime 2014 !



La danse des GS-CP.



Roselyne, son homme, et son orgue de barbarie ont animé en musique la fête.



Aux côtés de Jacques Fauquant, animateur de la fête, le magicien Max Zargal, accompagné de son assistante.



Association Communale de Chasse Agréée



son groupe de bénévoles.

L'association communale de chasse agréée (AC-ACCA) a organisé son lâcher annuel de truites le dimanche 27 Avril 2014. Cette manifestation a lieu tous les ans au niveau de l'étang communal des forges à proximité du centre bourg. Il a lieu généralement le dernier dimanche d'avril. Cet évènement est aussi l'occasion pour de nombreuses personnes de se retrouver et partager un bon moment de convivialité. 123 participants (dont 25 enfants) ont répondu présent cette année malgré un temps incertain.

L'association organise aussi son ball trap amateur. Cette année, il aura lieu le samedi 6 et dimanche 7 Septembre au niveau du terrain de la Peschelais (1 km du bourg en prenant la rue de Bréal).

L'association tient aussi fortement à remercier les agriculteurs de la commune de Pleumeleuc et

Association Pleumeleucoise de pêche

L'association Pleumeleucoise de pêche relance son activité avec une nouvelle équipe au niveau de l'étang des Forges, près du centre bourg.

Les cartes sont de nouveau en vente au bar La Tulipe, à la journée, 4 € les 3 lignes ou à l'année au tarif de 25 € les 3 lignes (½ tarif pour les 10 à 15 ans à l'année). La pêche est gratuite pour les enfants de moins de 10 ans. Les responsables de l'association rappellent que la pêche à la cuillère est interdite et que la pêche est gardée.

Association Pleumeleucoise de pêche

Association pour la gestion de la pêche de l'étang communal des forges.

Responsable : Monsieur Christian BETHUEL

3 rue des forges

Tel : 06 83 37 23 91

Mail secrétariat : didier.fouville@wanadoo.fr



Aujourd'hui l'association des ACPG-CATM, veuves TOE et citoyens de la paix, compte quarante-huit adhérents dont treize citoyens de la paix.

Lors de l'assemblée générale, valant pour 2013, qui a eu lieu le 22 février 2014, en présence du secrétaire général bi-départemental Bernard DENOUAL, le bureau a été renouvelé :

Président : Raymond BÉTHUEL
Vice-Président : Bernard LE NABOUR
Secrétaire : Michel PROTCHE
Secrétaire adjoint : Emile BALLARD
Trésorier : Francis HERFRAY
Trésorier adjoint : Norbert PATAULT
Membres : Yvonne GUINARD
Josette ROUTA, Robert BERHAULT
Marcel FOUVILLE, René RABINIAULT
Portes drapeaux : Bernard LE NABOUR, Robert BERHAULT, Norbert PATAULT
Les anciens portes drapeaux restent : Emile BALLARD, Michel PROTCHE, Francis HERFRAY.



En vue de l'attribution du drapeau des citoyens de la Paix, financé par la Mairie et que nous remercions vivement, un porte-drapeau a été désigné en la personne de Bernard LE NABOUR. La remise officielle a eu lieu au cours de la cérémonie du 8 mai, suivie d'un repas.

Malheureusement, ce même jour, notre camarade Joseph BARBIER est décédé. Les obsèques ont eu lieu le lundi 11 mai à Romillé. Nous l'avons accompagné avec nos drapeaux et deux de Bédée. Un hommage lui a été rendu par le Président, la famille en a été touchée.

Le 16 mai, nous sommes allés au congrès Bi-départemental à Argentré du Plessis et le 17 mai nous avons accompagné la section de Bédée avec 3 drapeaux pour un camarade décédé. C'est dire que notre nouveau porte-drapeau a été très sollicité.

Le Mardi 27 mai, nous avons réalisé notre voyage à Bénodet avec quarante-six personnes. Cependant, notre émotion était grande ne pouvant assister aux funérailles d'Odette GUINARD, Mme Léon CARRET, qui nous a quitté. Que M. Léon CARRET et ses proches sachent bien que nous les soutenons très fort.

Nous allons maintenant rassembler nos forces en mobilisant nos bonnes volontés sur la tenue du concours de palets du 14 juillet et la tenue de sa buvette. Plus tard, nous reparlerons du 11 novembre avec le centenaire du début de la guerre 1914-1918.

Raymond BÉTHUEL, Président.

AMAP - Le Panier de la Vaunoise

L'association pour le maintien d'une agriculture paysanne



Pourquoi êtes-vous dans une Amap ? Interview des adhérents - Morceaux choisis



« J'ai adhéré à l'Amap pour la qualité, la diversité des produits et la rencontre avec de nouvelles personnes. »

Magali

« Ce qui me motive à l'Amap, c'est d'avoir des produits frais, de qualité, bio en plus, à des coûts très raisonnables par rapport à la distribution. Nous y gagnons en qualité. Ça motive le circuit local et ça fait vivre des producteurs soucieux de leur environnement. Nous sommes très satisfaits. »

Cécile

« ... intéressés par des légumes bio proche de nous et soutenir un maraîcher dans sa production était important. »

Geneviève

« Je fais l'Amap pour la qualité des produits, pour la convivialité des jeudis soirs. C'est assez sympathique de rencontrer des gens qui partagent des idées sur la façon de se nourrir... »

Laurent

« J'aime le principe de l'association, sympathique. Produits de qualité, proximité et diversité avec un choix dans les produits. »

Delphine

« Depuis quelques années, j'étais extrêmement déçu par la qualité des fruits et légumes vendus dans les grandes surfaces. En adhérant à l'Amap, j'ai voulu retrouver le plaisir de manger de bons produits de saison, tout en privilégiant des producteurs de proximité... »

Didier

« Jardinier, j'apprécie les légumes sans engrais... On est également un petit groupe et nous avons des choses en commun. »

Alain

« Les produits sont très bons. On fait une cuisine adaptée aux légumes de saison que l'on choisit. Nous cuisinons différemment. On est très content et cela complète le potager que nous faisons à la maison. »

Nicolas

« Tu connais les producteurs... et l'origine des produits. »

Serge



« C'est pour aider à lancer les jeunes agriculteurs... L'animation est sympathique, on voit les gens, on discute. »

Marita

Créée en 2009, l'Amap est un circuit court de vente entre producteurs et consommateurs. Collaborant avec cinq producteurs, elle propose différents contrats : légumes, œufs, volailles, jus de pomme, pain et fromage.

Les distributions des paniers sont assurées les jeudis de 18h30 à 19h30, petite salle polyvalente de Pleumeleuc.

lepanierdelavaunoise@laposte.net

L'AS Pleumeleuc cyclo forte d'une vingtaine de membres, a organisé le weekend du 17-18 mai 2014 sa traditionnelle randonnée de la Vaunoise.

Trois parcours sur route (42, 65 et 84 km) étaient proposés aux clubs cyclotouristes voisins et à toutes les personnes désireuses de découvrir les petites routes de campagne alentour et cela sous un soleil radieux. Près de 300 personnes ont ainsi répondu à notre invitation sur les deux jours.

Parallèlement, une randonnée familiale sur la commune était organisée le dimanche matin. Cela a permis de découvrir les petites routes de notre commune et plusieurs haltes ont permis de raconter son histoire. Une vingtaine de personnes étaient de la partie et sont revenues ravies de cette balade.



Bien sûr, nous continuons également tout au long de l'année nos sorties le dimanche matin où nous nous donnons RDV à la bibliothèque à 8h30 l'été et à 8h45 l'hiver.

Nous nous rendons également aux randonnées des clubs voisins, ce qui nous permet de rencontrer d'autres personnes et de découvrir d'autres itinéraires.

Notre devise pour les sorties : un seul groupe, tout le monde s'attend après la côte et le plaisir de nous retrouver chaque semaine.

Alors n'hésitez pas, venez nous rencontrer, nous serons présents au forum des associations en septembre, nous pourrons ainsi vous donner tout renseignement complémentaire.



Renseignements :
ASP Cyclo
Tel : 06 70 46 16 04



Rejoignez-nous pour entretenir votre forme avec l'ASP GYM !

La section Gymnastique de Pleumeleuc propose des activités pour adultes et enfants.

A la rentrée de septembre, les 3 cours adultes seront toujours proposés avec nos deux animatrices Emie et Béatrice.

Pour les adultes à tous les âges :

- Le lundi : de 20h30 à 21h30 : Emie anime les cours de STEP (débutants et confirmés),
- Le mardi : de 19h30 à 20h30 : Béatrice anime les cours de gymnastique tonique,
- Le jeudi : de 20h30 à 21h30 : Emie propose des cours avec des activités variées (body bars, tonification, LIA, circuit training...).



Un tarif préférentiel peut vous permettre d'accéder aux 3 cours.

Pour les nouvelles adhérentes, 3 séances d'essais sont proposées (un certificat médical sera demandé).

Notre philosophie : bouger, se dépenser dans la bonne humeur ! Que du bonheur !

Pour les enfants :

Les 2 cours de gymnastique proposés aux enfants de 3 ans à 10 ans, auront lieu le vendredi soir :

17h-18h : pour les maternelles, 18h-19h : pour les élémentaires (sous réserve de la réorganisation liée à la réforme des rythmes scolaires).

Attention le nombre de places est limité.

Pour ceux qui pratiquent déjà, vous pouvez vous préinscrire auprès de notre animatrice Marie-Joe.

Contact : Sylvie QUEFFEULOU au 06.87.90.23.67.

Mail : asp.gym.pleumeleuc@gmail.com

L'association sera aussi présente au forum des associations en septembre.

L'espace Bout'chou

L'espace Bout'chou est un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.



Tous les lundis matins de 9h15 à 11h15 les enfants inscrits s'y retrouvent.



Les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'espace Bout'chou peuvent le faire dès à présent.



Renseignements : 02 99 07 16 44 ou au 02 99 07 07 98

Club informatique de Romillé-Pleumeleuc

Nous avons réuni 87 adhérents pour l'ensemble de nos activités, mais par manque d'animateurs, nous avons refusé des inscriptions, nos ateliers étant complets. Nous invitons ceux qui le souhaiteraient, à venir rejoindre notre groupe d'animateurs pour préparer la rentrée de septembre 2014, principalement pour les ateliers Word, Excel et création de site web (Wordpress).

Les séances « initiation à l'informatique » étant les plus demandées, un nouvel atelier animé par Mauricette et Norbert Patault le jeudi à 14h, a été créé pour les débutants.



Initiation à l'informatique pour débutants, avec Mauricette et Norbert Patault

Pour la rentrée, l'atelier « d'initiation à l'internet » animé par Stéphanie Lemierre sera prolongé de plusieurs semaines, la navigation sur le Web devenant de plus en plus complexe.

Est aussi prévu, un nouvel atelier pour l'initiation au nouveau système d'exploitation de Microsoft® « WINDOWS® 8, 8.1 ».

La saison 2013-2014 s'est terminée début mai. On se retrouve à la rentrée prochaine pour la quatorzième saison qui, j'espère, sera aussi conviviale que celle-ci.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous connecter sur notre site web <http://cir.internet-35.fr/>

Un formulaire est à votre disposition pour vos demandes, (onglet contact).

Encore merci aux animateurs bénévoles ainsi qu'aux adhérents, sans qui le club n'existerait pas.

Jean-Claude COMMANDEUR



Initiation à la rigologie : un moment de bonne humeur et de détente.

Le mardi 6 mai, l'animatrice Nelly Rivière, a accueilli avec un large sourire, (cela va sans dire !) une vingtaine de personnes à participer à un atelier de rigologie. L'objectif de cet atelier était de développer sa joie de vivre, de se reconnecter avec soi et de s'ouvrir aux autres.

Qu'est-ce-que la rigologie ?



La rigologie est une technique psychocorporelle innovante de développement du bonheur qui s'appuie sur les forces et les réussites de chacun plutôt que sur l'analyse des faiblesses et des échecs.

La rigologie agit à la fois sur les plans mental, corporel, émotionnel et spirituel et propose une pédagogie ludique et interactive. Elle libère nos tensions, prévient le stress et permet de retrouver un rire naturel.



Par des exercices de rire et de yoga, les séances permettent de lâcher ses émotions, de se connecter aux autres, petit à petit, par le jeu, toujours dans la bienveillance avec soi, avec les autres.

*« Nous ne rions pas parce que nous sommes heureux,
nous sommes heureux parce que nous rions... »*

Douze enfants ont appris à faire les clowns



Pendant les vacances de Printemps, un atelier clown a été proposé à de jeunes enfants.

Pour encadrer les douze enfants, Nelly Rivière, clown, les a accueillis à la salle polyvalente pour quatre heures d'exercices. L'objectif de cet atelier était d'apprendre à grandir, s'accepter et accepter les autres, jouer avec son corps, sa voix et développer sa créativité, découvrir et comprendre ses émotions et savoir les expliquer.

Week-end à Loctudy

Un grand parc avec une grande bâtisse imposante et un escalier conséquent, voilà le domaine du Dourdy où nous étions hébergés dans de petits logements groupés.

Après un pique-nique, à l'abri, nous voilà partis en direction de Pont l'Abbé où nous avons pu arpenter ses rues et fixer sur la pellicule quelques clichés qui ne manquaient pas d'intérêt notamment la Mairie.



Le dimanche matin : direction la Pointe de la Torche où nous avons été très « ventilés » à tel point que la compétition de planche à voile a été annulée.

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque, chemin faisant, notre guide, Alexandra, nous fit observer des champs entiers désormais cultivés par des hollandais qui ont trouvé un lieu propice à la culture d'oignons de tulipes et autres narcisses. Et nous qui, pour la plupart, imaginions que tous ces bulbes faisaient un grand voyage avant de venir égayer nos parterres au sortir de l'hiver !

Le pique-nique, à la Pointe de Penmarch fut le bienvenu et le soleil bienfaisant nous a réchauffé les corps et les cœurs avant le circuit passant par St Guénolé. D'autant que les 272 marches du fameux phare d'Eckmühl (1897) restaient à escalader. Et, qui aurait parié, en secret, que ces courageux seraient en nombre très restreint ? Eh bien, que nenni, ce fut la grande majorité ! Les randonneurs des Sentiers ont de la ressource, la preuve...dans la soirée, chacun a pu exercer ses talents, par la chanson ou en allant faire un petit tour de piste, parfois même les deux.

Lundi, deux petites randonnées sympathiques nous ont emmenés autour de Lesconil et direct au port de Loctudy. Retour au centre, le pot de l'amitié avant le retour à la maison où nous constatons que la pluie avait copieusement arrosé l'Ille-et-Vilaine alors qu'elle nous avait accordé un répit pour mieux apprécier cette côte si attachante du sud Finistère. Ce séjour nous laisse un souvenir très agréable et chaleureux et nous encourage à poursuivre.

Un conseil !

Pour connaître les prochaines sorties programmées et pour voir les activités passées en photos : consultez notre site complet et mis à jour régulièrement !!!

www.sentiersvaunoise.internet-35.fr

A propos du sentier de la Vaunoise

L'adduction d'eau Rennes - Rophemel : levée du mystère sur la canalisation qui traverse le sentier de la Vaunoise.

Réalisée en 1963, l'adduction de Rophemel est constituée d'une canalisation en béton. D'une longueur de 37 km, elle permet de transporter l'eau potable produite par l'usine de Rophemel située dans les côtes d'Armor jusqu'au réservoir sur tour de l'usine de Villejean à Rennes.

Le long de son parcours, l'eau transite :

- par un réservoir intermédiaire de 15 000 m³ situé sur la commune de Bédée.
- par trois cheminées d'équilibre situées sur les communes de Plouasne, Pleumeleuc et St Gilles. Ce ne sont pas des châteaux d'eau. L'eau arrive par le bas et remonte en haut de la cheminée par des pompes. Cela permet des purges et d'augmenter la pression.

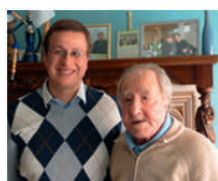


cheminée à Pleumeleuc

Historique sur la construction à Pleumeleuc

Beaucoup d'anciens se rappellent de la construction. Les travaux ont commencé en 1963 et ont duré quelques mois. Ce n'est que longtemps après que le bourg a pu bénéficier de l'eau du robinet (création d'un syndicat, aménagement de conduites, etc). La SADE (Société Auxiliaire des Distributions d'Eau) employait de nombreuses personnes à ces travaux. Parmi eux, des ouvriers algériens spécialisés dans la soudure. Nous avons retrouvé M. Laoubi qui vit encore à Villejean.

Qui est M. Laoubi ?



M. Laoubi et
un de ses fils

Said Laoubi est né en 1923 en Algérie. Il arrive à Marseille en 1948 et parcourt la France là où se trouve le travail. Il arrive à Rennes en 1955. D'abord maçon, il collabore comme soudeur à la SADE pour la construction de la conduite. Il s'installe pour quelques années à Pleumeleuc et à Bédée. Tous les jours, il se rend en cyclomoteur à Rennes. Le Villejean champêtre va disparaître pour laisser la place à un vaste chantier. Tout est à construire : Université Rennes 2, Avenue Gaston Berger et Winston Churchill. Il vient habiter Villejean et fonde une famille de 7 enfants. Il militera toujours pour son quartier : vice-président de la maison de quartier de Ville-

jean, créateur du jumelage Rennes-Sétif.

Jamais Saïd n'a eu l'intention de retourner en Algérie : « *Il n'y avait de travail pour moi, là-bas. Pendant longtemps, il y est retourné tous les quatre ans pour voir la famille* ».

Souvenir de la construction

Les tuyaux étaient assemblés à l'air libre. Par contre, il fallait souder les tuyaux dedans. Le soudeur était allongé sur des chariots roulant à l'intérieur du tuyau. Au fur et à mesure que le chantier avançait, les soudures se multipliaient. Un soudeur travaillait 8 jours par jour pendant 6 jours. Il semble que pour un travail difficile, le salaire était correct.

Serge Belliard

42 gallois de Llanfairfechan accueillis à PLEUMELEUC en mai 2014

Pleumeleuc vient de vivre son troisième accueil d'une délégation de Gallois venus de Llanfairfechan, ville jumelée avec Pleumeleuc située au Nord du Pays de Galles.

Comme en 2010 et en 2012, la jeunesse était à l'honneur. Cette année, ce sont vingt jeunes filles du groupe des « Guides » de Llanfairfechan encadrées par Janey MALONE qui ont été accueillies dans des familles Pleumeleucoises.



« Après quatre années de jumelage consacrées à la découverte et la connaissance de Llanfairfechan et ses habitants, notre comité a souhaité introduire une thématique dans l'organisation de cet accueil. En apportant, au-delà de la simple découverte touristique de la Bretagne et des festivités, une opportunité de montrer, échanger, comparer nos organisations respectives. Cette année le thème retenu a été « l'EAU » » précisent les membres du Comité.



Les enfants ont consacré une matinée à pêcher à l'étang des Forges. Pêche « miraculeuse » car plus de 50 poissons ont été pêchés (puis relâchés) dans la matinée ! Activité animée par l'association Pêche Moderne de Breteil.

Les jeunes galloises, accompagnées des adultes, se sont également rendues à Saint-Malo, pour visiter la ville corsaire et découvrir le principe du Barrage de la Rance, et la ferme marine de Cancale. Une séance de dégustation d'huitres était prévue en fin de visite, à laquelle nos invités se sont pliés avec plaisir !



Enfin, l'une des journées fortes pour les jeunes a été la journée consacrée à la découverte de nos écoles françaises. Les enfants ont été répartis dans nos écoles : deux à l'école Saint Melaine, six à l'école Le Petit Prince.



Tous ont été enchantés par l'accueil qui leur a été fait par les enfants de Pleumeleuc et les enseignants. Les douze adolescentes du groupe ont été accueillies au Collège public Jacques Prévert de Romillé.

Les adultes, quant à eux ont pu visiter des infrastructures telles que les stations de traitement des eaux usées de Pleumeleuc et Iffendic, ainsi qu'une ferme de Saint-Malon innovante pour la bonne gestion des effluents de son exploitation porcine.



La bibliothèque a aussi contribué à l'évènement avec deux expositions : l'une intitulée « derrière mon robinet coule une rivière », l'autre portant sur la pêche et la protection des milieux aquatiques visibles jusqu'à fin juin aux heures d'ouverture. Une exposition photographique Ô Breizh des œuvres de Dominique Guillaume, photographe de Pleumeleuc, a aussi été remarquablement mise en valeur dans le jardin de la bibliothèque !



N'oublions pas de citer les moments chaleureux partagés avec nos amis Gallois. Le groupe gallois a été mis à l'honneur lors de la fête de la Fraise de l'école Saint Melaine, dimanche 24 mai.



Le comité de jumelage de Pleumeleuc, en partenariat avec Montfort Communauté et les comités de jumelage de Breteil et Montfort, organisait une après-midi festive au bord de l'eau à Trémelin. Danses et musique, verre de l'amitié, expositions : tout a été mis en œuvre pour mettre en valeur la richesse des actions des comités de jumelage du pays de Montfort afin de valoriser l'Europe des citoyens, celle des relations fraternelles entre les peuples européens.

Cet accueil a été réalisé grâce à la motivation et la bonne coordination des acteurs du comité de jumelage de Pleumeleuc.

Il est possible à tout moment de l'année de rejoindre notre équipe dynamique !
Pour nous joindre : jumelage@yahoo.fr
Site : jumelagepleumeleuc.internet-35.fr

La ludothèque ouvre ses portes, un jeudi matin par mois, de 9h30 à 11h pour les jeunes enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles.

La Fête du jeu du samedi 24 mai :

Différentes activités étaient proposées à tous, adhérents ou non.
Concours de KAPLA, pêche à la ligne, maquillage, jeux de société, structure gonflable.



Infos pratiques :

Ludothèque 1001 jeux
Allée des Chênes, Pleumeleuc
Adhésion familiale de 17 €
Renseignements : Aude Guivarch : 06 83 25 33 05

Ludothèque1001jeux@free.fr



Les manifestations du mois de mai



Un tournoi a été organisé le 10 mai dernier. Dirigeants et papas coachaient les U11 et U13, tandis que les dirigeantes et mamans mettaient la main à la pâte pour confectionner les crêpes et servir les galettes saucisses, frites et les gâteaux.

Une chorégraphie a été organisée et interprétée le samedi 31 mai 2014 à l'issue du tournoi cette saison bien remplie d'événements, chorégraphie témoin du dynamisme et de la bonne ambiance qui règne au sein du club. Ces manifestations se déroulent sur les différents terrains en herbe mis à disposition par les municipalités de Bédée et Pleumeleuc.



été orchestrée par N. Le Gall et interprétée par les U15/U17 pour clore la saison en beauté. Une chorégraphie témoin du dynamisme et de la bonne ambiance qui règne au sein du club.

Ces manifestations se déroulent sur les différents terrains en herbe mis à disposition par les municipalités de Bédée et Pleumeleuc.



Permanences Hôtel Montfort Communauté

DÉSIGNATION	JOURS ET HEURES DE PERMANENCES	LIEU	INTERVENANTS	TÉLÉPHONE
A.D.I.L 35 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)	3 ^{ème} mardi du mois 14 h à 17 h Fermé pendant les vacances scolaires	Bureau Mission Locale/A.D.I.L35 1 ^{er} étage	Mme PERCHE	02.99.78.27.27
C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales)	Les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h Fermé pendant les vacances scolaires	Espace Cathala 1 ^{er} étage	/	0.810.25.35.10
CARSAT (Assurance retraite)	Tous les lundis et mardis 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 Uniquement sur RDV	Espace Dubordonné 1 ^{er} étage	Mme DERENNES	3960
C.I.C.A.S (Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés) (Retraite complémentaire)	Tous les lundis 9 h 15 -12 h et 13 h 30-15 h 50 que sur RDV	Espace Cathala 1 ^{er} étage	/	0 820 200 189
CIDFF Centre d'Informations des Femmes et des Familles Aide Juridictionnelle / Permanences juridiques	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois 14 h à 17 h sur RDV	Espace Cathala 1 ^{er} étage	Mme COLIN Sabine	CIDFF 02.99.30.80.89
CONCILIATEUR DE JUSTICE	3 ^{ème} Jeudi du mois Sur RDV.	Salle Cathala 1 ^{er} étage	M. PATARD Armel	RDV à prendre à la Police Municipale - Mairie Montfort 02.99.09.00.17
CONSEIL GÉNÉRAL 35	3 ^{ème} lundi du mois 9 h 30 à 12 h sur RDV	Salle Pontalier RDC	M. MARTINS	Mairie Iffendic 02.99.09.70.16
C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) (Sécurité Sociale)	Tous les vendredis de 9 h à 12 h Fermé pendant les vacances scolaires	Espace Cathala 1 ^{er} étage	/	3646
ESPACE MÉDIATION (Médiation Familiale)	Sur RDV	Espace Cathala ou Dusolier	Mme DEMESMAY Mme DUHAMEL-BRUSSON Mme TRUFFLET - Mr FERLICOT	02.99.38.40.28
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)	2 ^{ème} lundi du mois 14 h à 17 h sur RDV	Salle Pontalier RDC	M. ROUAULT Mr SORAIS	02.99.30.58.43
NEOTOA (Habitat 35)	Permanence le vendredi de 9 h à 12 h Et sur RDV les autres jours	Espace Maudet RDC	Mme LE QUERE Aurélie	02.23.48.80.00
MISSION LOCALE (Service à l'emploi jeunes 16-25 ans)	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h et mardi matin sur RDV	Bureau Mission Locale / A.D.I.L 35 1 ^{er} étage	Mme GUTHBROD	06.20.49.57.79
OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h	Espace Cathala 1 ^{er} étage	/	02.99.28.46.50
ARCHITECTE CONSEIL	PERMANENCES TRANSFÉRÉES A LA MAIRIE D'IFFENDIC			02.99.09.70.16
CLIC EN BROCÉLIANDE	PERMANENCES TRANSFÉRÉES A L'AGENCE DÉPARTEMENTALE (sur RDV)			02.99.06.39.04
SYNDICAT DU MEU	BUREAUX TRANSFÉRÉS : 3 RUE DE LA CITÉ 35137 BÉDÉE			02.99.09.25.45

Coups de fil

La Mairie à votre service
14 rue de Rennes- 35137 PLEUMELEUC
Tél : 02.99.06.15.60
Fax : 02.99.06.11.60
Email : mairie.pleumeleuc@wanadoo.fr
Site : <http://www.pleumeleuc.com>



École maternelle publique Le Petit Prince	Sandrine Lejard	02.99.07.16.17
École élémentaire publique Le Petit Prince	Gaëlle Masson	02.99.07.07.10
École privée St-Melaine	Marie-Chantal Abélard	02.99.07.13.03
Restauration scolaire	Pierrette Pradels	02.99.61.20.19
Garderie	Agents municipaux	02.99.07.16.55
Accueil de loisirs	Alexandre Dorchain	02.99.06.15.64
Espace Jeunes (collégiens)	Valentin Vuillet	02.99.06.15.60
Bibliothèque « La Parchemine »	Stéphanie Lemierre	02.99.06.17.91
Halte garderie parentale « Les p'tits loustics »	Bédée	02.99.06.17.93
Collège public « Jacques Prévert »	Romillé	02.99.23.24.94
Collège public « Louis Guilloux »	Montfort-sur-Meu	02.99.09.06.91
Collège privé « St-Louis Marie »	Montfort-sur-Meu	02.99.09.01.33
Organismes intercommunaux		
Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	02.99.09.88.10
Office cantonal des Sports	Montfort-sur-Meu	02.99.09.17.44
SAUR	Mordelles	02.78.51.80.00
SMICTOM (ordures ménagères)	Saint-Méen-le-Grand	02.99.09.57.26
Syndicat intercommunal de l'École de Musique du Pays de Brocéliande	Montauban-de-Bgne	02.99.06.60.54

COURIR à Pleumeleuc

33^{ème} édition

Le programme !

ETANG DES FORGES

- 09h30 Courir à Pleumeleuc, 33^{ème} édition, engagement 8 € (www.jecoursenbretagne.fr)
10h00 Randonnée Pédestre - Effeillons les pétales de Pleumeleuc
11h00 Course Minimes (1999/2000), Benjamin(e)s (2001/2002), Poussin(e)s (2003/2004), Scolaires (2005/2006/2007)
12h30 Accueil des nouveaux Pleumeleucois autour d'un apéritif champêtre, lâcher de Pigeons
13h00 Nouveau ! Paëlla géante servie sous chapiteau (Pensez à réserver auprès de la Spéranza !)



A partir de 14h30, de très nombreuses animations à destination des grands et des petits !

Grand concours de palets : 2 joueurs, 4 palets

Scène ouverte aux musiciens et groupes de tous styles (inscriptions auprès de la mairie).

Un concours récompensera l'artiste qui obtiendra la majorité des suffrages du public

Fresque géante à dessiner (50 mètres), activités de loisirs créatifs, balades à poneys et structure gonflable pour les plus petits

Nombreux jeux de plein air géants et d'antan



22h Concert du groupe Maracujah



23h30 Festival pyrotechnique

Restauration et buvette sur place toute la journée

Organisation par le Comité d'Animation de Pleumeleuc